Parents et enfants

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-178802

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quatrième année. N° 10. Samedi 3 février 1866.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne. — *Etudes inédites.*

III.

Nous avons quitté la ville dont M. Vulliemin a si bien dit:

Il n'est pas une cité
Qui dispute, sans folie,
A Lausanne la jolie
La pomme de la beauté;
Et qui, gracieuse, étale
Plus de pourpre orientale
Sous un ciel plus enchanté.

Nous courons par monts et par VAUX. L'étymologie naît sous notre plume. Elle n'est pas d'aujourd'hui pourtant, mais, pour être ancienne, elle n'en est pas meilleure.

Quelques auteurs ont voulu dériver le nom du Pays de Vaud de l'allemand WALD, et en faire ainsi le pays des forêts, cette étymologie ne paraît pas valoir mieux que la précédente.

Le nom primitif du Pays de VAUD est inconnu.

Les envahisseurs du Nord, représentants de l'élément teutonique, appelèrent tout ce qui parlait une langue étrangère aux idiômes germaniques, Pays des WALES.

Cette dénomination fut appliquée à un territoire fort étendu, comprenant la France, la Péninsule Ibérique, la Belgique et une partie de l'Angleterre. Il n'est pas sûr que le Rhin et les Alpes fussent ses limites.

Les Romains ne connurent la France que sous le nom de GAULES.

L'Angleterre a encore son Pays de GALLES ou de WALES.

Les Flandres ont toujours leur Pays WALLON, comme le Piémont a ses Vallées VAUDOISES.

A l'extrémité du VALLAIS, dénomination analogue à celle de Pays de VAUD, se trouve le GALLEN*stock*: la pointe des GALLS. Au centre de la Suisse allemande, se voient le WALLEN*berg* et le WALLEN*see*: la montagne et le lac des WALES; plusieurs villages de ces contrées ont conservé, dans leurs noms, le souvenir de la population GAULOISE ou VAUDOISE qui fut déplacée par les Allemands.

GALLOIS, GAULOIS, VAUDOIS, WALAQUES, GALATES, WALES, WALLONS, WAELSCHES ou WAELDSCHES, ne forment qu'une même dénomination se rapportant à la race des GAELS ou GALLS.

Le Pays de VAUD est donc la contrée où l'on parlait le GAULOIS ou VAUDOIS; on l'appela encore le Pays WAELDSCHE, expression que l'on traduit aujourd'hui par Pays ROMAND.

La langue qui valut son nom à notre contrée n'est pas absolument perdue, mais ce n'est pas dans les monuments écrits qu'il faut la chercher.

Elle est restée, partie implantée au sol, partie dans la bouche des populations, où, depuis plus de vingt-cinq siècles, elle résiste et regimbe contre les influences latine, grecque et allemande, aussi bien que contre les tentatives des maîtres d'école qui, appuyés de l'autorité officielle, usent leur monotone vie en s'efforçant d'acclimater dans nos belles contrées le dialecte des bords de la Suisse.

Plusieurs mots de nos glossaires locaux lui appartiennent, et les noms de lieux, de ruisseaux, de rivières, de rochers, de montagnes et de pièces de terre, qu'on peut nombrer encore par centaines de mille, constituent les archives de cette vieille langue.

Nous voulons vous parler d'un de ces mots.

Nous sommes parvenus à constater que, de tous les termes qui, chez nous, servent ou ont servi à désigner l'*eau*, la forme ON est la plus ancienne, la forme primitive.

Volontiers, nous la croirions antérieure à l'irruption des Galls.

Elle constitue le radical d'une foule de noms géographiques.

La manière seule de prononcer ce mot lui donnait des nuances très-différentes: il faut distinguer; ON, ONE: *eau*, avec l'idée absolue ou relative de tranquillité ou de peu de volume.

ÔNE: *eau*, avec l'idée d'abondance: et de rapidité dans la course.

ONNE: *eau*, avec l'idée d'abondance: source d'eau vive, grande masse d'eau.

Combiné avec une lettre, une syllabe ou un mot, ON prend les valeurs les plus diverses, quelquefois les plus opposées.

Nous consacrerons le prochain article à l'examen de quelques-uns de ces mots composés.

(*Reproduction interdite*). John BLAVIGNAC.

Parents et enfants.

On a écrit beaucoup d'anecdotes sur les enfants ter-

ribles, beaucoup raconté leurs bons mots, leurs naïvetés effrontées, l'embarras cruel dans lequel ils mettent leurs parents en dévoilant, soit des petits secrets de ménage, soit des paroles imprudemment proférées à leurs oreilles enfantines, et tout en paraissant les blâmer jusqu'à un certain point, on ne laisse pas que de leur donner une trop grande importance en mettant au jour leurs aimables impertinences. Ceci est une conséquence naturelle du rôle actif que jouent les enfants d'aujourd'hui. Ils sont tellement en scène, ils tiennent une telle place dans le monde, ou plutôt dans leurs familles, qu'on est forcé de s'occuper d'eux.

Autrefois, à part de rares exceptions, les parents étaient les maîtres chez eux; ils éduquaient et habillaient leur progéniture selon leur bon plaisir, sans consulter ses goûts et ses volontés. La défroque paternelle s'utilisait pour les garçons, et les filles étaient vêtues avec les reliques de leurs grand'mères; le neuf était rare, les prétentions aussi. Quant à l'instruction, si l'on croyait remarquer quelque aptitude particulière chez un enfant, on le poussait dans cette voie sans s'inquiéter de son consentement; le père *voulait*, et on n'eût pas pensé pouvoir aller contre sa décision. A présent! n'allez pas vous imaginer que vos enfants voudront accepter des habits quelque peu antiques; les journaux de modes publiant autant de toilettes pour les petits garçons et les petites filles que pour leurs pères et mères, pourquoi ne pas profiter des modèles offerts, pourquoi ne pas habiller les enfants comme des singes savants, ainsi que cela se voit tous les jours? pourquoi ne pas les fagotter de manière à ce qu'on ne puisse deviner à quel sexe ils appartiennent? Il nous souvient d'avoir, un jour de revue, examiné sur Montbenon une jeune créature de huit ans peut-être, qui nous paraissait être tantôt un garçon et tantôt une fille. Son costume était combiné de manière à tromper les plus clairvoyants, et après un examen assez long, nous ne pûmes rien décider au sujet du sexe.

Pour ce qui concerne l'instruction, on a pris l'habitude, maintenant, de consulter l'opinion des marmots. S'ils prétendent n'avoir point de goût pour telle ou telle branche d'étude, on se garde bien de les contredire. Et lorsqu'il ne leur convient pas, dans de certains jours, d'aller au collége, qu'ils se plaignent soit d'un mal imaginaire, soit de l'*injustice* criante des maîtres à leur égard, les parents (du moins il en est) les croient sur parole et poussent même le manque de bon sens jusqu'à blâmer les pauvres instituteurs, qui auraient au contraire tant besoin d'un appui moral pour les seconder dans leur rude tâche.

Combien y a-t-il de maisons où réellement c'est désagréable de faire une visite, toujours à cause du système adopté avec les enfants, qui devraient être expédiés ailleurs pour quelques moments, et sont là, bouche béante, avalant vos paroles, vous empêchant de dire autre chose que des banalités, se mêlant de la conversation et redressant même les faits racontés par leurs parents. Si le visiteur manifeste quelque désapprobation à ce sujet, on répond qu'il est *impossible* de se faire obéir; que Louise, ou Charles, ou tout autre *aime* à être avec les grandes personnes, qu'il ne *veut* pas aller au lit avant papa et maman. Enfin, on réussit à faire détester ces charmants démons en leur cédant en tout, et en incommodant les étrangers de leurs sottises.

Autrefois, les petites demoiselles aimaient jouer au ménage, aux poupées, à la madame, souvent même jusqu'à quinze ans, et ces goûts les laissaient naïves enfants de leur âge. Aujourd'hui, dès neuf ou dix ans, elles commencent à penser qu'on les remarque, qu'on s'occupe d'elles, et les airs prétentieux vont leur train. — Les jeunes garçons parlent d'eux-mêmes et se donnent du *monsieur*! Je suis monsieur un tel, disent-ils en se présentant. Ils attendent impatiemment les premiers poils de leur barbe future et sont aussi instruits que des hommes faits, sur une foule de choses qu'ils devraient ignorer complétement.

En voyant le progrès fâcheux, sous certains rapports, qui, depuis quelques années, a envahi la classe enfantine, nous nous demandons ce que verraient ceux qui reviendraient ici-bas, dans un demi siècle seulement. Probablement, alors, les filles naîtront comme la déesse Minerve, âgées déjà de vingt ans et armées de pied en cap.... de toutes les grâces imaginables; tandis que les garçons arriveront avec une moustache, un lorgnon, une canne, un Grandson tout allumé, et un journal à la main. Quant aux parents, ils seront tellement glorieux de voir ces merveilles, qu'ils ne pourront trop se montrer esclaves, soumis et obéissants. Ce système est déjà en si bon chemin que... qui vivra verra.

S.

Cllia dau bissa.

Epei bein que vo z'ai dza ohiu clla z'ikie. Se vo la volliai tot parai, la vaitzé. L'è cllia dè Pierro Tzambettaz qu'étai z'alla veire sa fellie Marienne que l'ètai dein lè païs, en-de lé dè Lyon, pè Marseille que crayo. Stu Pierro l'arrai bô et bin pu garda sa fellie à l'ottô, car l'è tot retzo; sein lo mein dè quieinze pousè dé prâ que l'a; l'heinverné adi chi vatze et onna cavalla, et l'a dei dépoût pè la banqua, que diant. Mâ que volliai-vo, la fellie volliâvè alla à maître; n'a rein que cllia fellie, l'a laicha fére. Fraimo que saraï mariâie se l'étai restâie à l'otto, lo David au syndico que la reluqu'âvé tant.

Quand la Marienne fut via, Pierro coumeinça à s'einnoyi dè sa fellie; cein lei fasai on gro vuido, et desai adi à sa fenna: Sé pa que i'é, m'einnouyo dè la Marienne. Et Pierro Tzambettaz, que n'étai jamé z'alla plle liein que Dzenéva, au tire fédéra de ceinquant-ion, se décida à alla veire la Marienne, et que lei a cota grô, quand bin que lei avai dza dei tzemin dè fè. Lei a dou z'an pas pire, n'étai pas grantein apri lo bounan.

Ie prein on bissa dè barrâ bllu et bllan, que la Marienne lei avai fé po mettre l'aveina à la cavalla, quand l'allâvan veindre lè truffé et la granna à Losena; lei fourré due tzemisé, dou pa dè tzausson, dou motschau dè catzetta, et lo vatelé via avoué la comotive. Cein va portant d'on trein dè la metzance, clliau tzemin dè fè: cein freinné, cein fusé, et pu n'è pas quiestion d'einmailli, faut ître kie au pikolon.

L'è z'alla tot donna teria tankie à Lyon, iô l'a goûtâ